



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT



La stratégie nationale pour la mer et le littoral

Décret n° 2017-222 du 23 février 2017



“ *Préserver l'océan, agir pour la mer et le littoral au service de la croissance verte et bleue, renforcer la politique maritime de la France, consolider l'action dans la durée, c'est tout l'enjeu de la stratégie nationale pour la mer et le littoral.* ”

Ségolène Royal.

Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
en charge des Relations internationales sur le climat

4 objectifs

La transition écologique pour la mer et le littoral



Contribuer à la lutte contre le **changement climatique**, au développement de l'économie circulaire et à une meilleure connaissance et compréhension par le plus grand nombre des enjeux écologiques, sociaux et économiques associés à la mer.

Le développement de l'économie bleue durable



Permettre une croissance durable dans les différents secteurs de l'**économie littorale et maritime**, valoriser le potentiel considérable en matière d'innovation et de croissance qu'offrent les mers et l'océan.

Le bon état écologique du milieu marin



Maintenir l'**attractivité du littoral** en préservant les écosystèmes littoraux et marins et des paysages de qualité.

Le rayonnement de la France



Assurer le **rayonnement de la France comme nation maritime**, au travers de son exemplarité et de son leadership sur les questions liées à la mer, au maritime et à la gestion intégrée des zones côtières.





Les 10 thèmes du plan d'actions

La stratégie donne une ambition maritime pour la France et un cadre pour le long terme. Elle trouve son application immédiate dans les dix thèmes du plan d'action pour la croissance bleue et le climat porté par Ségolène Royal.



Énergies marines renouvelables

Le développement des énergies renouvelables en mer repose sur :

- un soutien à la recherche et développement et à l'innovation, à travers des appels à projets de l'Agence

nationale de recherche et de l'Ademe dans le cadre du programme d'investissements d'avenir ;

- des évolutions du cadre réglementaire pour les appels d'offres commerciaux ;
- le lancement de nouveaux appels d'offres, notamment sur l'éolien en mer, l'hydrolien et l'éolien flottant.



Développement durable des ports maritimes

L'État conduit des actions pour renforcer la compétitivité des ports et pour faciliter le passage portuaire, tant au plan technique qu'au plan économique. L'État accompagne également

les ports maritimes qui portent des projets importants pour la transition énergétique : ports à énergie positive, déploiement du gaz naturel liquéfié. Enfin, l'État poursuit son action stratégique pour les ports maritimes au profit des ports d'outre-mer.



Pêche et aquaculture

Le renouvellement de la flotte est un enjeu essentiel pour l'ensemble de la filière pêche française. Le développement de l'aquaculture est également une priorité politique nationale et européenne qui mobilise des efforts visant à l'aboutissement de nouveaux projets. Par ailleurs, la

France s'engage dans l'effort communautaire de restauration des stocks de pêche en Méditerranée qu'elle anticipe par des mesures nationales concertées avec les professionnels. Enfin, la mise en œuvre du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche 2014-2020 donne déjà des résultats visibles qui seront confortés.



Compétitivité et transition écologique du transport maritime

Les performances environnementales du secteur du transport maritime peuvent encore être améliorées, notamment en accélérant la mise en

place de normes internationales concernant les émissions atmosphériques. La transition économique de la flotte de commerce française fait l'objet d'un accompagnement de l'État pour faciliter les conditions de son financement et favoriser une conception innovante des navires. En outre, des initiatives ont été prises pour renforcer la sécurité maritime et la protection du milieu marin dans le canal de Corse ou face au défi des pertes de conteneurs en mer. Enfin, un programme de simplifications administratives appuie l'effort de compétitivité des armements français.



Conciliation des différentes activités et usages de la mer

L'État s'engage sur :

- la refonte dans la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de l'ensemble stratégie nationale mer et littoral, documents stratégiques de façade et transposition de la directive-cadre planification de l'espace maritime ;
- la définition d'un référentiel d'analyse des risques inhérents à la circulation maritime, qui peut être très significative dans certains secteurs (Manche et mer du Nord par exemple), sur la base des projets les plus avancés dans les eaux françaises ;
- l'aide à la réalisation des projets d'énergies renouvelables en mer, en examinant les règles de cohabitation avec les autres activités (trafic maritime, pêche, loisirs nautiques) et en mobilisant l'ensemble des filières concernées, en lien avec les conventions internationales.



Initiatives en faveur du littoral

L'État mène une action stratégique en faveur d'un littoral de plus en plus confronté aux éléments naturels liés au changement climatique : évolution du trait de côte et risque tsunami. La

conduite de cet effort d'adaptation sur le très long terme suppose, d'une part, un travail d'approfondissement de la connaissance et, d'autre part, une politique foncière et de recomposition spatiale des espaces à enjeux forts.



Protection du milieu marin

La préservation du milieu marin nécessite encore des initiatives de protection des espèces ou de mise en valeur des territoires (aires marines protégées, gestion intégrée des zones côtières). La transition écologique de la

filrière nautique et le renforcement de la sécurité des activités de plaisance sont les conditions du développement durable de ce secteur.



Lutte contre les déchets en mer

La lutte contre les déchets marins repose sur des actions de prévention fortes et proportionnées aux impacts : législation sur la réduction des polluants plastique, effort de réduction

des transferts par les cours d'eau, actions spécifiques aux filières portuaires et pêche... La conduite de cette lutte est portée par une plate-forme collaborative et se prolonge par des actions de coopération internationale.



Soutien aux métiers de la mer

La lutte contre le dumping social dans le secteur maritime vise à mobiliser les États membres et les institutions européennes en vue de préparer des mesures à inscrire au calendrier social

de la Commission pour le maritime. Il s'agit de renforcer les conditions sociales d'emplois sur le trafic maritime extra-communautaire et de veiller à l'égalité de traitement des travailleurs sur le trafic maritime intra-communautaire. Par ailleurs, des outils sont mis à la disposition des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement maritime secondaires et supérieurs, afin d'intégrer le sujet de la transition énergétique dans les enseignements existants et d'initier des actions pédagogiques en ce sens.



Océan et climat

Face au défi climatique et à l'acidification des océans, la France a pris des initiatives diplomatiques afin de favoriser la prise en compte des enjeux liés à la mer et au littoral. Elle mène également des actions scientifiques pour

développer la connaissance de ces phénomènes. Enfin, elle prend des mesures préventives visant à limiter l'impact de l'économie bleue sur le processus de réchauffement et d'acidification, en s'efforçant d'en étendre la portée dans un cadre international.

FOCUS

La France et la mer

> Présente sur **deux continents et dans tous les océans**, sauf l'Arctique

> 2^e espace maritime mondial avec **11 millions de km²**

> **97% des surfaces maritimes** françaises en outre-mer

> **883 communes littorales et lacustres** dont 785 en bord de mer

> **7 200 km de côtes**

> **8,5 millions de résidents** dans les communes littorales, dont 2,5 millions en outre-mer

> Économie maritime et littorale : **plus 460 000 emplois directs** et une valeur ajoutée de 30 milliards d'euros.

La stratégie nationale pour la mer et le littoral

4 AXES STRATÉGIQUES déclinés en orientations

26 actions prioritaires



S'APPUYER SUR LA CONNAISSANCE ET L'INNOVATION

- > Mieux comprendre le système mer
 1. *Mieux connaître la mer, développer une société de la connaissance marine et maritime*
- > Innover pour valoriser les ressources et développer l'économie maritime
 2. *Soutenir les innovations dans le domaine maritime, augmenter la capacité de recherche*
- > Structurer la recherche
- > Développer la recherche et la connaissance pour et par les outre-mer français
- > Bâtir une société de la connaissance marine et maritime ; sensibiliser le public aux grands enjeux maritimes
 3. *Enseigner la mer*
 4. *Lancer une grande initiative culturelle pour la mer, développer une conscience maritime nationale et inscrire la culture maritime française au patrimoine mondial de l'Unesco*
- > Poursuivre les efforts de formation
 5. *Former aux métiers de la mer par un cluster de l'enseignement maritime, le réseau des universités marines et faire de l'École nationale supérieure maritime une référence mondiale*



DÉVELOPPER DES TERRITOIRES MARITIMES ET LITTORAUX DURABLES ET RÉSILIENTS

- > Mettre en place une planification stratégique...
- > ... avec une composante spatiale
 6. *Construire la planification spatiale maritime pour concilier les usages, rechercher les synergies entre activités et intégrer les activités nouvelles*
- > Développer des projets de territoire
 7. *Construire 100 territoires maritimes à énergie positive*
- > Protéger les milieux, les ressources, les équilibres biologiques et écologiques
 8. *Protéger les milieux, les ressources, les équilibres biologiques et écologiques*
 9. *Préserver les sites, les paysages et le patrimoine*
- > Adapter l'aménagement du littoral au changement global
 10. *Préserver notre littoral et anticiper l'évolution des phénomènes physiques d'érosion côtière et de submersion*
- > Préserver les intérêts nationaux et prévenir les risques en mer
 11. *Maintenir un haut niveau de sûreté dans nos espaces maritimes pour protéger le milieu marin et nos intérêts économiques*



SOUTENIR ET VALORISER LES INITIATIVES ET LEVER LES FREINS

- > Soutenir les activités nouvelles
 12. *Tenir nos ambitions en matière d'énergies marines renouvelables*
 13. *Étudier la mise en place de juridictions dédiées pour l'examen de contentieux liées aux activités maritimes*
- > Accompagner les évolutions en cours des activités historiques vers des modèles durables et résilients
 14. *Parvenir à une gestion durable de la ressource, tout en réduisant la dépendance halioalimentaire en confortant l'ambition de la pêche française, inscrite dans la politique commune de la pêche, et en soutenant le développement de l'aquaculture*
 15. *Développer la flotte de commerce sous pavillon français et avoir plus de 20 000 marins français*
 16. *Soutenir les filières innovantes et la transition énergétique dans le transport et les services maritimes*
 17. *Faire de la France le 1^{er} port d'Europe*
 18. *Soutenir la plaisance dans son évolution*
- > Piloter les questions budgétaires et définir une stratégie fiscale et de financements harmonieuse
 19. *Établir un document de politique transversale pour le budget de la mer. Assurer son opérationnalité en loi de finances*
 20. *Bâtir une ambition fiscale pour la mer*
- > Rendre attractifs les métiers maritimes
 21. *Lutter contre le dumping social pour les marins dans l'espace maritime européen*
 22. *Faire évoluer l'Établissement national des invalides de la marine*
- > Améliorer la gouvernance, poursuivre la modernisation de l'action publique
 23. *Moderniser et simplifier l'administration de la mer*
- > Mobiliser l'Observatoire de la mer et du littoral, partager les données et l'information
 24. *Définir des indicateurs pertinents d'observation de la politique maritime*



PROMOUVOIR UNE VISION FRANÇAISE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE ET DANS LES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES ET PORTER LES AGENTS NATIONAUX

- > Sur le plan international
 25. *Développer notre implication à l'international pour défendre les positions françaises*
- > Sur le plan communautaire
 26. *Être le moteur de la croissance bleue européenne*



MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER